

CONDITIONS DE VENTE ET DE LIVRAISON CONCERNANT MASCOT AS

1. DÉFINITIONS

Les expressions suivantes signifient :

Vendeur: Mascot AS

Acheteur: Entreprise achetant

Accord / Contrat: accord entre l'acheteur et le vendeur concernant la livraison spécifiée dans la confirmation de commande

2. Acceptation

L'acheteur accepte ces conditions lorsque la commande a été passée, et l'accord est contraignant lorsque le vendeur a confirmé la commande.

3. Tarification

Les prix sont basés sur les coûts d'approvisionnement de Mascot en vigueur à tout moment, et sur les taux de change, taux d'impôts et de taxes en vigueur au moment où le contrat est passé.

Si au moins trois mois se sont, pour quelque raison que ce soit, écoulés entre la conclusion du contrat et la livraison du produit, le vendeur se réserve le droit d'ajuster les prix acceptés en cas de modification des taux de change, des prix des matériaux, des coûts de production, des coûts de main-d'œuvre, des coûts de transport, des taux de douane, et en cas d'intervention gouvernementale et d'autres circonstances indépendantes de la volonté du Vendeur.

Sauf stipulation contraire, le Vendeur est lié par le prix proposé pendant une période de 30 jours à compter de la date de l'offre.

4. Conditions de paiement

Le prix correspond au stock Mascot FCA, hors TVA, à payer comptant dans les 30 jours. Mascot facture des intérêts sur les paiements échus selon les taux en vigueur à tout moment, actuellement 1% par mois. Les frais bancaires sont porter par le payeur.

5. Livraison

Le délai de livraison indiqué est basé sur les informations des fournisseurs de Mascot et Mascot s'engage à respecter ce délai de livraison. Seule une livraison retardée donne à l'acheteur le droit d'annuler sa commande ou de réclamer une compensation. Si l'acheteur ne peut recevoir les marchandises au moment convenu, les marchandises sont stockées aux frais et risques de l'acheteur. Mascot est susceptible de demander le règlement conformément au contrat de vente comme si la livraison avait eu lieu. Le vendeur vise à minimiser les déchets électroniques. Les quantités de commande demandées peuvent donc être légèrement ajustées pour correspondre au nombre de PCB sur un panneau ou un multiple de celui-ci.

6. Assurance

Toutes les expéditions sont faites aux risques de l'acheteur. Une assurance peut être souscrite par Mascot pour le compte de l'acheteur à réception d'une demande écrite.

7. Droit de rétention du vendeur

Mascot a un droit de rétention (rétention de la propriété) sur les marchandises vendues jusqu'à ce que celles-ci soient entièrement payées, frais et intérêts supplémentaires inclus - cf. la loi norvégienne sur les créances (Panteloven), Section 3-14. Les marchandises ne peuvent être vendues ou gagées sans le consentement du créancier, cf. Section 3-16.

8. Garantie, conformité et réclamations

Mascot garantit la livraison de biens sans défaut et pleinement opérationnels conformément aux spécifications techniques et à la DoC (Déclaration de Conformité) en vigueur à l'époque. Les spécifications et la disponibilité de nos modèles standard/stockés sont sujettes à changement sans préavis. Le vendeur se réserve le droit de modifier les spécifications ou d'interrompre les modèles standard/stockés à notre seule discrétion pour quelque raison que ce soit, y compris, mais sans s'y limiter, l'évolution des conditions du marché, l'amélioration du produit, l'arrêt du produit, la disponibilité des composants et les modifications des coûts de fabrication.

L'acheteur est responsable de l'utilisation des marchandises conformément aux spécifications et DoC. À réception, l'acheteur doit inspecter les marchandises et formuler une réclamation concernant tout défaut évident dans les 8 jours. Passé ce délai, les réclamations ne seront pas prises en compte. Les réclamations concernant des défauts ne pouvant être détectés qu'après installation et essai de fonctionnement doivent être faites immédiatement après la découverte du défaut. Le droit de réclamation de l'acheteur ne couvre que les dommages résultant de défauts de fabrication ou de matière. Le droit de réclamation ne s'applique que durant les douze premiers mois suivant la réception, excepté en Norvège, où on applique la loi de consommation norvégienne.

L'acheteur n'a pas le droit de formuler de réclamation si les marchandises sont connectées à d'autres équipements ou modifiées de quelque façon que ce soit sans le consentement de Mascot, si des dommages sont occasionnés aux marchandises du fait d'une mise en marche inexperte ou incorrecte, si la maintenance est insuffisante, et si les délais et conditions de paiements ne sont pas respectés.

9. Réparations

Les réparations prises en charge après l'expiration de la période de garantie seront réalisées à la charge de l'acheteur. Si un équipement de remplacement est proposé pendant les réparations, l'acheteur devra payer les frais de port et d'assurance. Si les réparations sont effectuées dans les locaux de l'Acheteur, une compensation des coûts doit être convenue avant que les réparations n'aient lieu.

10. Annulation

Un contrat d'achat à force obligatoire est passé lorsque le vendeur confirme la commande de l'acheteur. Ce contrat ne peut être modifié ou annulé qu'avec le consentement écrit de Mascot.

11. Empêchements de livraison / Force Majeure

Le vendeur est libéré de ses obligations si l'exécution contractuelle de l'accord est empêchée par des circonstances imprévues sur lesquelles le vendeur n'a aucun contrôle, telles qu'un incendie, une guerre, une mobilisation, une rébellion, une réquisition, des conflits de travail, des restrictions monétaires, des dommages aux machines, des restrictions dans l'approvisionnement en énergie ou le manque ou la défaillance des fournisseurs du vendeur en raison des circonstances visées dans la présente disposition.

Dans la mesure où l'exécution du contrat est empêchée en raison des circonstances précitées, les obligations sont ajournées tant que les obstacles persistent. Chaque partie peut, avec un préavis de 14 jours, résilier le contrat si la livraison selon les dispositions ci-dessus est retardée de plus de 6 mois. Une indemnisation ne peut être réclamée et l'accord ne peut être annulé lorsque les circonstances qui empêchent le respect ont cessé.

12. Marchandises retournées

Tous les retours de marchandises achetées ne peuvent avoir lieu qu'avec le consentement du vendeur et pour le compte et les risques de l'acheteur, sauf accord contraire. Lors des retours, l'acheteur doit inclure un numéro d'accord de retour de marchandise (RMA) émis par le vendeur.

13. Exceptions

Ces conditions générales s'appliquent du moment qu'elles ne sont pas contredites par aucun autre contrat écrit. La version la plus récente de ces Conditions est disponible sur www.mascot.com.